

**Mon école sur le chemin
de l'égalité filles garçons**

**Livret
de jeu**

**Edition
2023**

Réalisation de la version initiale : Cyril Naudin (déc. 2019)
Adaptation pour le 1er degré Agnès Castel - Cyril Naudin - Anne Philipson
Février 2023
Images du plateau de jeu, des cartes et du livret : Freepik
Données statistiques des cartes « Quiz » :
« Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – Édition 2022 »

Ce jeu a pour objectif de permettre à l'équipe d'une école de faire le point sur les actions et les dispositifs mis en œuvre pour l'éducation à l'égalité filles garçons et au respect mutuel. Il constitue également un outil de formation-information sur cette question.

Matériel



Un plateau de jeu

La piste représente le chemin vers l'égalité filles garçons.

Des cartes « Quiz »

Des questions sur les personnalités, les dates et les chiffres de l'égalité femmes hommes.



Un dé et des pions



Règles du jeu

Ce jeu peut se jouer en équipe. Un membre de l'équipe est désigné « animateur ou animatrice » : c'est lui qui sera chargé du présent « Livret de jeu ».

Mode de jeu « rapide »

Les autres joueurs prennent un pion chacun qu'ils placent sur la case « Bienvenue ».

Premier tour de jeu

Le plus jeune commence et lance le dé. Il avance son pion d'autant de cases que de points sur le dé. Puis c'est au tour de son voisin de droite.

Second tour de jeu et suivants

Une fois que tous les joueurs ont avancé leur pion, c'est de nouveau au tour du premier joueur mais cette fois-ci, l'animateur ou l'animatrice lit la fiche du « Livret de jeu » correspondant au numéro de la case sur laquelle se trouve le pion. Là, deux possibilités :

- ⇒ Si le joueur valide les conditions « **VOTRE ÉCOLE AVANCE SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS** » (conditions précisées en bas de la fiche du « Livret de jeu »), il peut lancer le dé (puis c'est au tour du joueur suivant).
- ⇒ Sinon, il doit tirer une **carte « Quiz »** et y répondre
 - ⇒ Si la réponse est correcte, le joueur peut lancer le dé (puis c'est au tour du joueur suivant).
 - ⇒ Si la réponse n'est pas correcte, il passe son tour et devra de nouveau tirer une carte « Quiz » au prochain tour

Fin de partie

Le jeu s'arrête lorsque tous les pions sont arrivés sur la case « Égalité filles garçons ».

Mode de jeu « complet »

Les joueurs constituent une seule équipe représentée par un pion placé sur la case « Bienvenue ». Le dé n'est pas utilisé : le pion devra aller sur toutes les cases du parcours.

Pour chacune des cases, l'animateur ou l'animatrice lit la fiche du « Livret de jeu » correspondant au numéro de la case sur laquelle se trouve le pion. Là, deux possibilités :

- ⇒ Si les conditions « **VOTRE ÉCOLE AVANCE SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS** » sont validées (conditions précisées en bas de la fiche du « Livret de jeu »), le pion peut avancer d'une case
- ⇒ Sinon, un joueur de l'équipe doit tirer une **carte « Quiz »** et y répondre
 - ⇒ Si la réponse est correcte, le pion avance d'une case
 - ⇒ Si la réponse n'est pas correcte, un autre joueur de l'équipe tire une autre carte « Quiz » (et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une bonne réponse soit donnée).

Il peut être intéressant qu'un des joueurs prenne en note les réponses de l'équipe au cours du jeu : cela constituera un diagnostic de l'école en dressant la liste des actions déjà conduites en matière d'égalité filles garçons.

Fin de partie

Le jeu s'arrête lorsque le pion est arrivé sur la case « Egalité filles garçons ».

Le symbole ►► signale des ressources ou des idées de projets relatives au sujet abordé par la fiche.

N'hésitez pas à les consulter.

Remarque importante

Le présent livret ne saurait prétendre aborder tous les leviers permettant d'agir pour l'égalité filles garçons au sein d'une école.



En France, quand une rue met une personnalité à l'honneur, c'est un homme dans 94% des cas. Et pour les établissements scolaires, la situation n'est pas plus favorable. En 2015, les journalistes du Monde ont analysé plus de 67 000 noms d'écoles, de collèges et de lycées. Leur conclusion est claire : "L'école publique ne laisse qu'une place dérisoire aux grandes femmes de l'histoire."

L'article L421-24 du Code de l'Education précise que « *la dénomination ou le changement de dénomination des établissements publics locaux d'enseignement est de la compétence de la collectivité territoriale de rattachement* ».



Votre école a fait le choix de donner à des salles des noms de femmes célèbres

Votre école a initié un échange avec la Mairie pour donner le nom d'une femme à l'établissement

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**



Avec vos élèves, promenez-vous dans la ville ou le village où se situe votre école pour relever les noms des rues et identifier les femmes qui ont un nom de rue

<https://www.europe1.fr/societe/rentree-scolaire-peu-decoles-portent-le-nom-dune-femme-3746105>

Charte de la laïcité à l'école

La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit **l'égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du **respect** et de la **compréhension de l'autre**.

Vous avez reconnu l'article 9 de la Charte de la laïcité à l'école. Celle-ci est affichée à l'entrée de votre école (voire même dans chaque salle de classe). Elle fait l'objet d'un travail spécifique avec les élèves chaque année permettant à ceux-ci de s'en approprier le sens

VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

<https://eduscol.education.fr/1620/la-laicite-l-ecole-outils-et-ressources>

<https://www.reseau-canope.fr/valeurs-de-la-republique/laicite/se-former/eduquer-a-la-laicite.html>

Associer les parents

« Lutter contre les sources d'inégalités et contre les inégalités de droits et de traitements entre les filles et les garçons, ce n'est ni supprimer les différences, ni manipuler l'identité des enfants. Au niveau national comme au niveau local, on doit se soucier de l'information des parents en vue de gagner leur adhésion » (Inspection générale - rapport de 2014).

Lors des réunions de rentrée et lors des conseils d'école, vous rappelez que l'École poursuit des objectifs d'égalité et qu'elle proscrit et doit prévenir toutes les discriminations. Durant l'année scolaire, vous communiquez auprès des parents sur les actions conduites pour l'égalité filles garçons en explicitant les enjeux :

VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID156/eduquer-filles-et-garcons-a-l-egalite-et-au-respect-mutuel>

Mixité des métiers

Aujourd'hui seulement 15% des travailleurs sont dans un métier comportant au moins 40% de femmes ou d'hommes (un pourcentage qui évolue lentement).

La mixité des métiers recouvre des enjeux de trois ordres :

- *Enjeu d'égalité professionnelle* : la non-mixité a pour conséquence l'écart moyen de rémunération entre hommes et femmes ;
- *Enjeu économique* : en limitant les viviers de candidats, la « ségrégation professionnelle » peut faire obstacle à la fluidité du marché du travail ; elle fait ainsi peser le risque d'une sous-utilisation des talents disponibles. Au niveau micro-économique, la mixité améliore la satisfaction au travail en modifiant le climat et les relations entre les salariés.
- *Enjeu de liberté effective dans les choix de vie* : sans mixité, la liberté de choix d'un métier n'est que formelle du fait de la puissance des mécanismes de reproduction qui empêchent filles et garçons de se projeter dans certains métiers perçus comme convenant prioritairement, voire exclusivement, soit aux hommes soit aux femmes.

Vous conduisez des actions spécifiques visant à déconstruire les stéréotypes liés à certains métiers habituellement considérés comme féminins ou masculins (exposés d'élèves, présentation des métiers par les parents, lien avec le collège dans le cadre du CEC...) :

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

<https://www.fia-asso.org/expo-mixite-metiers>



Selon les recherches conduites par Keith Topping, professeur à l'Université de Dundee (recherches portant sur 10% des enfants du Royaume Uni), non seulement les garçons, à l'adolescence, lisent beaucoup moins que les filles, mais ils choisissent de surcroît des livres plus faciles et sautent des pages. La raison ? Le stéréotype de genre voulant que la littérature, c'est pour les filles et que faire preuve d'appétence pour la lecture au collège ou au lycée, c'est mettre en jeu sa virilité.

La BCD est donc un lieu stratégique pour avancer vers l'égalité filles garçons.

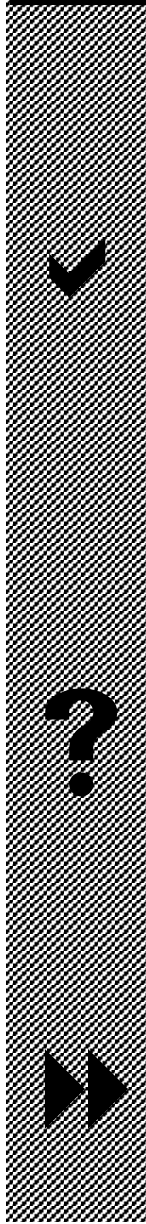


Votre école a réfléchi à un projet pour inciter filles et garçons à lire à part égale :

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**



<https://theconversation.com/des-modeles-masculins-pour-developper-lenvie-de-lire-chez-les-garcons-182987>



Les médias sont encore aujourd'hui des vecteurs particulièrement puissants des stéréotypes de genre. Certaines publicités continuent à faire de la femme un objet. La télévision contribue à propager l'invisibilité des femmes (moins de 20% des « experts » invités dans les émissions télé sont des femmes).

Un travail de décryptage des stéréotypes de genre dans les médias est donc essentiel.

Votre école mène une démarche autour de l'éducation aux médias et à l'information qui intègre une dimension de repérage et de déconstruction des stéréotypes de genre :

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

**ET DE SURCROÎT, VOTRE ÉCOLE PARTICIPE AU CONCOURS
« ZÉRO CLICHÉ » DU CLEMI : BRAVO !**

Zéro cliché : <https://www.clemi.fr/fr/zero-cliche.html>

Pour déconstruire les stéréotypes de genre, il est important de proposer aux filles comme aux garçons des « modèles » diversifiés. Et la littérature est un outil formidable pour cela.

Des maisons d'édition, des bibliothécaires et des associations ont relevé le défi en proposant des livres (documentaires, romans, recueil de poésie, pièce de théâtre...) offrant aux élèves des modèles alternatifs à ceux empreints de stéréotypes.

Votre BCD a une stratégie de repérage, d'acquisition et de valorisation de tels ouvrages

Dans votre programmation de poésie, il y a des femmes et des hommes à parité

Vous veillez à ce qu'au cours de sa scolarité à l'école, un élève rencontre autant d'autrices que d'auteurs:

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/egalitheque/ressource-externe-au-cha/pour-bousculer-les-stereotypes-fille-garcon-92-albums-jeunesse>



De nombreuses recherches ont étudié les manuels scolaires. Les résultats sont sans appel : ces outils pédagogiques participent à la représentation genrée de notre société et à la persistance des représentations stéréotypées.

Dans les manuels de CP, les personnages sont à 39% de femmes et à 61% des hommes.



Dans votre école, on utilise les manuels en s'attachant à contrebalancer les stéréotypes qui y sont présents :

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**



Guide du Centre Hubertine Auclet sur les manuels au CP :

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/egalitheque/publication/manuels-de-lecture-du-cp-et-si-apprenait-legalite-etude-des-representations>

Dans le code de l'éducation

« Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur (...) contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. »

Article L121.1

« Une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité. »

Article L312-17-1

« L'école, notamment grâce à un enseignement moral et civique, fait acquérir aux élèves le respect de la personne, de ses origines et de ses différences, de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de la laïcité. »

Article L311-4

Vous avez conscience que l'éducation à l'égalité filles garçons est au cœur de la mission que la Nation fixe à l'école (« faire partager aux élèves les valeurs de la République ») :

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

La menace du stéréotype

Connaissez-vous les travaux d'Huguet & Régner ?

Ils ont présenté une figure complexe comme étant le support d'un test de géométrie à un groupe mixte d'élèves et la même figure comme le support d'un test de dessin. Aux deux groupes, ils ont demandé de mémoriser la figure pendant un temps limité puis de la reproduire de mémoire. Résultats : les filles se sont avérées peu performantes dans l'exercice de géométrie et très performantes dans l'exercice de dessin. Quant aux garçons, leurs résultats n'ont varié que très peu.

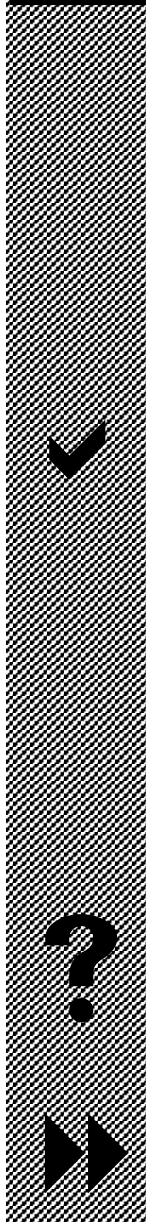
C'est une illustration de la « menace du stéréotype » : sous l'influence du stéréotype prétendant que les filles ne sont pas bonnes en maths, celles-ci ressentent de l'anxiété face à l'exercice de géométrie ce qui diminue leur performance, stress qui n'est pas présent quand la situation est présentée comme relevant du dessin.

Si vous êtes conscients de cette « menace du stéréotype » :

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

<https://www.netmath.ca/fr/blogue/les-filles-et-les-mathematiques-la-menace-du-stereotype/>



A la fin des années 60, Leonore Jacobson et Robert Rosenthal ont fait passer un test de QI à l'ensemble des élèves d'une école de San Francisco. Ils se sont ensuite arrangés pour que les enseignants prennent connaissance des résultats (en faisant croire à une erreur de transmission de courrier). Mais ces résultats étaient volontairement erronés : les notes étaient distribuées aléatoirement pour que 20% des élèves se voient attribuer un résultat surévalué. À la fin de l'année, les élèves ont repassé les test. Résultat : les 20 % surévalués ont amélioré de 5 à plus de 25 points leurs performances au test d'intelligence !

Jacobson et Rosenthal ont mis en évidence l'effet Pygmalion : une prophétie autoréalisatrice qui provoque une amélioration des performances d'un sujet, en fonction du degré de croyance en sa réussite venant d'une autorité ou de son environnement.

Vous avez connaissance de l'effet Pygmalion :

VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

<https://comprendreleseleves.ensfea.fr/bande-dessinee/pygmalion/>

Au début des années 80, l'historienne des sciences Margaret Rossiter théorise l'effet Matilda : elle remarque que les femmes scientifiques profitent moins des retombées de leurs recherches, et ce souvent au profit des hommes. Ces femmes sont parfois oubliées de l'histoire, leurs inventions ont été attribuées à des hommes. Elles ne se voient pas décerner de prix.

Si vous (et vos élèves) êtes capables de citer des femmes scientifiques (en dehors de Marie Curie) :

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

<https://www.ma-grande-taille.com/societe/feminisme/inventions-concues-femmes-273735>

<https://histoireparlesfemmes.com/>

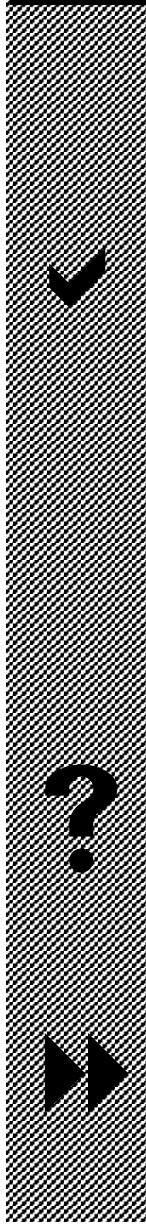
« Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les **stéréotypes** et les **discriminations** de tout ordre »

« Promouvoir **l'égalité** entre les filles et les garçons, les **femmes et les hommes** »

« Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de **discrimination** ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance »

Vous connaissez ces points du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes d'enseignement moral et civique ainsi que les quatre parcours éducatifs de l'élève (parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé, parcours Avenir) identifient précisément le respect de l'autre et le refus des stéréotypes parmi les compétences sociales et civiques que tout élève doit acquérir.

Les enseignements permettent de transmettre cette culture de l'égalité, notamment grâce à la littérature, à l'histoire, aux cours d'enseignement moral et civique, de sciences, d'EPS...

Vous avez repéré la place de la question de l'égalité dans les programmes :

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

<https://www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons/integrer-legalite-dans-les-enseignements-du-premier-degre.html>

L'un des principes fondamentaux de l'École est de garantir l'égalité des filles et des garçons au sein de l'École de la République. Il s'agit là d'une obligation légale : l'école doit en effet contribuer à favoriser, à tous les niveaux, la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes comme l'affirment les articles L. 121-1 et L. 312-17-1 du Code de l'éducation.

Ces valeurs découlent de la Constitution et des textes internationaux ratifiés par la France telle que la Convention des Nations unies sur « l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes » du 18 décembre 1979. Elles se déclinent dans la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, conclue entre six ministères le 7 février 2013, pour la période 2013-2018, et renouvelée le 28 novembre 2019 pour la période 2019-2024.

Vous avez intégré un axe « égalité filles garçons » au parcours citoyen :

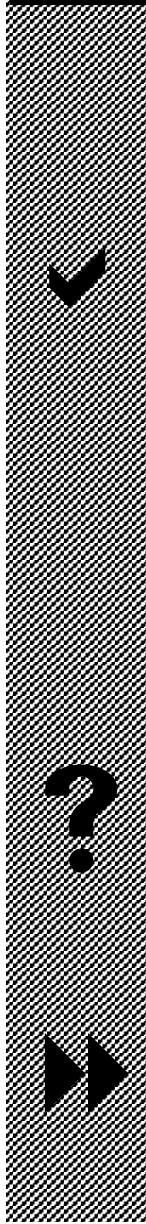
**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

<https://lespetitscitoyens.com/le-sais-tu/lhistoire-du-droit-de-vote/>

<https://lespetitscitoyens.com/a-voir/legalite-filles-garcons>

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Visuels "Moi aussi je rêve en grand" : <https://vu.fr/PKGq>



Dans le cadre du PEAC, il est important de porter une attention particulière à une représentation équitable des hommes et des femmes parmi les artistes choisis. On peut expliquer pourquoi les femmes artistes étaient peu ou pas visibles.

Au sein de votre école, vous portez une attention particulière à l'égalité hommes-femmes dans le cadre du PEAC en identifiant combien d'hommes sont étudiés et combien de femmes.

Pour chaque homme dont l'œuvre est abordée dans le cadre du PEAC, vous veillez à nommer une artiste féminine (et vice versa) :

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

<https://histoiredesarts.culture.gouv.fr/Toutes-les-ressources/Musee-Paul-Dini/Les-artistes-femmes-dans-l-histoire-de-l-art>

Le parcours Avenir démarre en classe de 6ème.

On pourrait donc penser que cela ne concerne pas l'école élémentaire et pourtant, il est important de déconstruire dès le plus jeune âge les stéréotypes de genre liés aux métiers.

Afin de déconstruire ces clichés sur les métiers qui seraient réservés aux hommes ou aux femmes, on peut organiser des ateliers débats avec les élèves, faire intervenir des femmes exerçant un métier soi-disant "masculin" et des hommes exerçant un métier soi-disant "féminin".

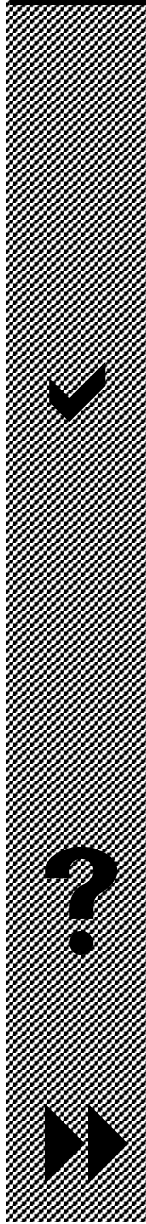
Vous veillez à ne pas renforcer les stéréotypes liés aux métiers et, au contraire, vous profitez de toutes les occasions pour affirmer qu'aucun métier n'a de genre :

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

[Projet « Métiers au féminin et au masculin ou métiers mixtes ? » pour le CE1-CE2](#)

Ressources Lumni : <https://www.lumni.fr/video/une-femme-ingenieure-en-mecanique>



Nicole Mosconi, spécialiste de sciences de l'éducation, le souligne : « Inconsciemment, les enseignants jugent filles et garçons selon un " double standard ". Cela est vrai pour les performances mais aussi pour les comportements des élèves : l'indiscipline des garçons est tolérée, vue comme un comportement fâcheux mais inévitable, alors qu'elle est stigmatisée et rejetée parfois violemment chez les filles dont on attend la docilité. Le double standard joue aussi sur l'appréciation des capacités des élèves. ». Ainsi, les filles « travaillent » et « sont soigneuses », les garçons « ont des capacités » inexploitées.

Dans votre école, les bulletins et les appréciations du LSU sont renseignés avec le souci de ne pas verser dans ce « double standard »

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**



<https://journals.openedition.org/osp/4168>

Dans les années 1970, plusieurs études (dont celles de Brophy & Good) ont mis en évidence un déséquilibre dans la répartition de la parole en classe entre les filles et les garçons : 2/3 d'interactions pour les garçons, 1/3 pour les filles.

Des études plus récentes ont légèrement relativisé ces chiffres, tout en soulignant que « le sexe de l'élève a un effet significatif sur les interactions initiées par l'élève : les filles engagent spontanément moins d'interactions avec l'enseignant que les garçons » (Annette Jarlégan, Youssef Tazouti and André Flieller 2011).

De plus, plusieurs études soulignent que l'on a tendance à interroger les filles quand il s'agit de restituer des connaissances, et les garçons quand il s'agit de créer des savoirs nouveaux.

Vous avez conscience de ces phénomènes ; vous avez le souci de réguler les prises de parole spontanée et d'interroger les élèves, de manière égalitaire, sur le plan quantitatif et qualitatif

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

<http://www.lyc-rousseau-sarcelles.ac-versailles.fr/spip.php?article639>

https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/05/08/s-exprimer-en-public-un-defi-encore-plus-difficile-pour-les-femmes_6079610_4401467.html



« L'éducation à la sexualité se fonde sur les valeurs humanistes de liberté, d'égalité et de tolérance, de respect de soi et d'autrui » [circulaire n° 2018-111 du 12-9-2018]

Elle est notamment l'occasion, dès l'école, de travailler sur l'égalité filles-garçons.

L'éducation à la sexualité prend place dans le cadre de différents enseignements et de séances spécifiques.

Votre école œuvre pour que chaque élève bénéficie des trois séances annuelles spécifiques d'éducation à la sexualité prévues par l'article L312.16 du Code de l'Éducation

L'infirmier ou l'infirmière scolaire est mobilisé sur cet enjeu éducatif important

L'éducation à la sexualité est un sujet de travail au sein du Conseil école collège

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

<https://www.lumni.fr/video/que-se-passe-t-il-a-la-puberte>

<https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo33/MENE1824340C.htm>

Le projet d'école doit permettre de travailler l'ensemble des aspects de la scolarité qui peuvent garantir la réussite de toutes et tous

Vous pouvez également vous saisir de l'opportunité de "Notre école faisons la ensemble" pour définir des actions ambitieuses dans l'axe "égalité des chances" autour de l'égalité entre les filles et les garçons.

Votre projet d'école intègre un axe sur l'égalité filles garçons ou chacun de ses axes comporte une dimension égalité filles garçons

Dans le cadre de « Notre école faisons la ensemble », vous travaillez sur un dispositif innovant pour favoriser l'égalité filles garçons

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

La participation au dispositif [Champs d'Elles](https://eduscol.education.fr/3595/notre-ecole-faisons-la-ensemble), à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, peut-être incluse dans le Projet d'école

<https://eduscol.education.fr/3595/notre-ecole-faisons-la-ensemble>



Pour escompter produire des effets, les actions d'éducation à l'égalité filles garçons doivent bénéficier de l'engagement de l'école dans son ensemble, sans lequel elles risquent de n'apparaître que comme des initiatives individuelles dont la légitimité peut être contestée. Cet engagement doit être manifeste, explicite et réitéré. Il nécessite un plan d'action cohérent veillant à intervenir sur plusieurs facteurs, à construire une culture commune et des compétences collectives, à garantir l'acceptabilité sociale des projets et à évaluer leurs effets dans la durée.



La question de l'éducation à l'égalité filles garçons est abordée en conseil des maîtres, conseil de cycle et conseil d'école

Elle fait l'objet d'un travail spécifique dans le cadre du CESCE (Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement) interdegré lorsqu'il existe

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



<https://www.ih2ef.gouv.fr/comite-deducation-la-sante-et-la-citoyennete-et-lenvironnement-cesce>

<https://eduscol.education.fr/2277/le-comite-d-education-la-sante-et-la-citoyennete-cesc>

Pythagore, Thalès, Gauss, Euclide, Fermat, Ptolémée...

Il n'est pas difficile de citer le nom d'un mathématicien célèbre.

Par contre, êtes-vous capable de citer celui d'une mathématicienne ? Non ? Et à votre avis pourquoi ? Parce que les femmes n'auraient rien fait de marquant en mathématiques ? Parce qu'elles n'auraient pas la « bosse des maths » ?

Et les filles, comment peuvent-elles envisager de se projeter dans une carrière scientifique alors qu'elles n'ont à leur disposition aucun modèle auquel s'identifier ?

Votre école conduit un projet pour rendre visible les mathématiciennes (exposition, livre, rencontre avec des lycéennes suivant des spécialités « mathématiques »...)

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

Activités clé en main sur les mathématiciennes :

<https://ww2.ac-poitiers.fr/math/spip.php?article1142>

Numérique : que pour les garçons ?

Connaissiez-vous Ada Lovelace ? Elle réalisa le premier programme informatique et elle est considérée comme la pionnière des sciences du numérique.

Pourtant, aujourd'hui, le secteur du numérique est délaissé par les filles. En 2019, seulement 19% des étudiants des écoles d'informatique sont des femmes.

Les femmes sont sous-représentées dans le domaine du numérique (30% des salariés du secteur du numérique, tous métiers confondus). Dans certains cas, la proportion descend même sous les 20 %. Cette tendance se constate également dans l'Union Européenne :

Si 57 % de l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur sont des femmes, seulement 25 % ont obtenu un diplôme dans les filières du numérique, et 13 % de ces diplômées travaillent dans le secteur du numérique. Selon le rapport DESI 2020, seulement 18 % des spécialistes des TIC en Europe sont des femmes.

Le projet numérique de votre école intègre une dimension égalité filles garçons

Vous avez sollicité le CPC numérique à ce sujet

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

<https://www.alteregaux.org/mallette-toustes-numeriques/>

<https://interstices.info/jeu-de-7-familles-de-linformatique/>



De nombreuses découvertes scientifiques ont été réalisées par des femmes et pour autant, leurs noms ne sont pas toujours connus et leur parcours reconnu.

Ces modèles sont pourtant essentiels pour permettre aux filles et aux garçons de se sentir légitime pour choisir des filières scientifiques

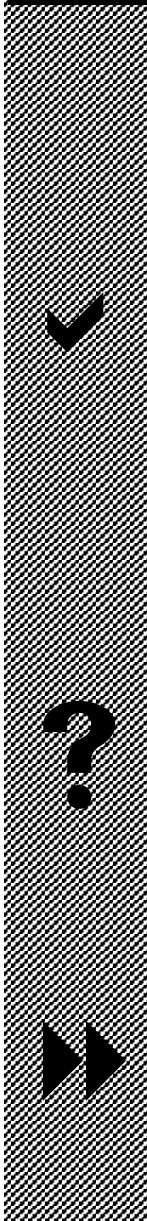
Vous veillez à faire référence, pendant les séances de sciences, à des hommes mais aussi à des femmes scientifiques

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

https://globalgoodness.ca/20-femmes-de-science-lorigine-de-decouvertes-majeures/?gclid=EAlaIQobChMzUqv2A_QIVcYxoCR3vWwaUEAAYASAAEgK4JvD_BwE

<https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/carrefour-numerique2/ressources-en-ligne/jeu-femmes-scientifiques>

<http://www.animafac.net/kits-de-campagne/favoriser-visibilite-femmes-les-sciences>



L'égalité de droit et de traitement entre les filles et les garçons à l'école constitue une mission fondamentale pour l'Éducation nationale. L'introduction de la mixité dans le système éducatif français (dans les années 1970) laisse subsister encore bon nombre de disparités dans les parcours scolaires des filles et des garçons. Le système éducatif demeure un acteur majeur dans l'éducation égalitaire nécessaire à l'épanouissement individuel des enfants et au progrès de la société. Les cours d'histoire et d'EMC constituent des leviers essentiels pour atteindre cet objectif.

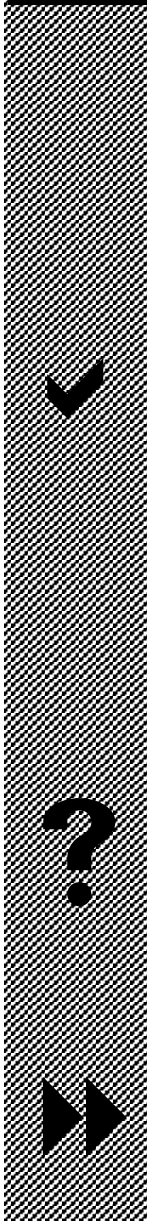
Vous abordez en EMC la question de l'égalité entre les filles et les garçons et la lutte contre les discriminations

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

<https://www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons/la-conquete-de-legalite-eclairages-historiques.html>

<https://www.lumni.fr/dossier/1-jour-1-question-cest-quoi-legalite-filles-garcons>



« Dès 1992, Combaz montrait que les notes obtenues par les filles en EPS au baccalauréat étaient plus faibles que celles des garçons. Ce constat est toujours d'actualité. » souligne Sigolène Couchot-Schiex. A cela plusieurs raisons et notamment un décalage entre le curriculum formel (les programmes) et le curriculum réel (les activités d'enseignement proposées par les enseignants). Ainsi, selon la chercheuse, *« les activités réellement exercées ne permettraient guère aux filles de réussir, notamment parce que les modalités privilégiées se réfèrent massivement au modèle sportif »*. Et lorsque des activités « féminines » sont proposées (comme la danse) ? L'enseignante ou l'enseignant a tendance à différencier son langage, ses interventions et même ses critères d'évaluation, supposant les filles « naturellement » féminines donc à l'aise avec les aspects expressifs de leur corps et avec l'imaginaire et la créativité. Leurs performances sont ainsi sous valorisées par rapport à celles des garçons.

Vous avez interrogé vos pratiques en EPS en chaussant les lunettes de genre :

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Plan_egalite_filles-garcons/OEFG_Feminin_masculin_EPS.pdf

Implication des élèves dans la vie de l'école

L'implication des élèves dans la vie de l'école permet à la fois aux élèves de construire des apprentissages et favorise un climat scolaire serein.

Ainsi, des conseils d'élèves à l'échelle de l'école ou des conseils coopératifs au sein de la classe peuvent être mis en place. De plus, des éco-délégués peuvent être désignés pour travailler sur les 17 ODD (objectifs développement durable) dont le 5ème vise l'égalité entre les femmes et les hommes.

Enfin, des projets communs peuvent être construits avec le conseil municipal des jeunes lorsqu'il existe sur la commune ou avec des « jeunes pour l'Europe ».

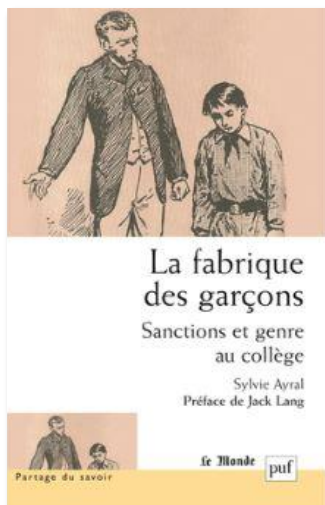
Votre école dispose de conseils pour les élèves et chaque année, une réunion de ces conseils aborde la question de l'égalité filles garçons :

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

<https://www2.occe.coop/le-conseil-de-cooperative>

<https://eduscol.education.fr/document/37595/download>

Dans son ouvrage « La fabrique des garçons », Sylvie Ayral souligne que, dans les collèges, 80 % des élèves sanctionnés sont des garçons. L'auteure montre que « la sanction consacre ce qu'elle prétend combattre : une identité masculine caricaturale qui s'exprime par le défi, la transgression, les conduites sexistes, homophobes et violentes ».



Dans votre école, vous avez identifié quelles punitions sont données, pour quelles transgressions des règles et à qui (filles—garçons)

Vous avez également réfléchi en équipe sur les éventuelles contraintes spécifiques sur les vêtements portés par les filles :

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

Le programme Phare permet de sensibiliser tous les acteurs de l'école à la question du harcèlement. Il outille également les professionnels pour intervenir efficacement, former les élèves mais aussi faire le lien avec les familles et les partenaires.

Dans les situations de harcèlement et plus largement dans la vie de nos cours de récréation, les insultes sont particulièrement présentes. Elles ne sont pas identiques lorsqu'elles sont proférées à l'encontre d'une fille ou d'un garçon et elles renvoient très souvent à des stéréotypes sexistes assignant chacune et chacun à des rôles et à des caractéristiques fortement liés à son genre.

Dans le cadre du programme Phare, vous avez interrogé la question des relations filles garçons dans les situations de conflit et de dynamique de groupe

Vous avez identifié les insultes proférées par les élèves et savez à quoi elles renvoient

Vous participez à la journée nationale contre le harcèlement début novembre :

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcèlement-l-ecole-323435>

Qui dois-je appeler ?

Un élève est malade et il ne peut rester à l'école. Qui choisit-on d'appeler ?

Le « responsable légal » à contacter en priorité, tel que cela apparaît sur le dossier de l'élève ou la mère (parce que l'on cède au stéréotype de genre selon lequel les femmes savent mieux s'occuper des enfants que les hommes).

Et si un élève perturbe la vie dans l'école par son comportement ?

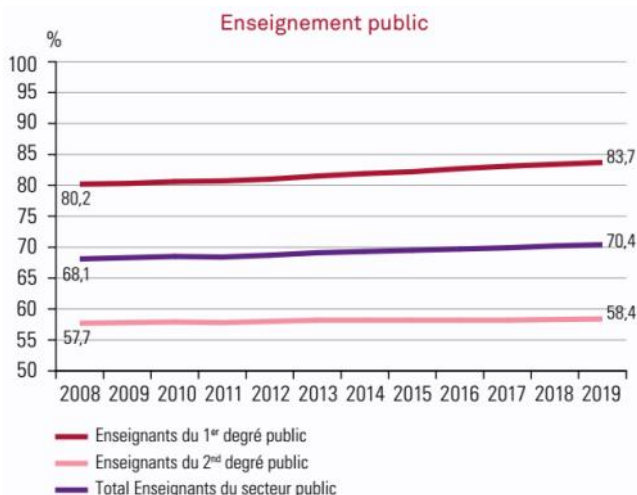
Va-t-on appeler sa mère ou bien cette fois-ci penser à joindre son père (parce que l'on cède au stéréotype de genre selon lequel les hommes représentent l'autorité et sont plus fermes que les femmes, elles plus douces) ?



Si vous pensez que ces stéréotypes n'ont aucune influence dans votre école, reculez d'une case (parce qu'il est très probable que vous vous trompiez).

Une école : des femmes et parfois des hommes

Les femmes sont majoritaires dans la plupart des missions de l'Éducation nationale, particulièrement dans l'accompagnement à la situation de handicap (92,4 % en 2021) et l'enseignement en premier degré (86,4 % en 2021). Et la tendance générale ne semble pas aller vers une présence plus grande des hommes dans les écoles et les établissements scolaires :



Dans votre école, vous savez comment se répartissent les femmes et les hommes (pourcentage et fonction) et vous avez conscience que la surreprésentation des femmes dans l'enseignement scolaire peut avoir une influence sur les représentations de vos élèves sur les rôles sociaux de genre :

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

Participation à la journée du 8 mars



La Journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XXe siècle en Europe et aux États-Unis, réclamant de meilleures conditions de travail et le droit de vote.

Le 8 mars est une journée de rassemblements à travers le monde et l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. C'est aussi l'occasion de mobiliser en faveur des droits des femmes et de leur participation à la vie politique et économique.



Votre école participe à la journée du 8 mars :

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

Participation au 20 novembre



Chaque année, lors de la journée internationale des droits de l'enfant, la France célèbre l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989. Cette journée témoigne de l'engagement de la communauté éducative pour mieux faire connaître le texte de la Convention, les droits qu'il énonce, chez les enfants et les jeunes comme chez les adultes.



Votre école participe à la journée du 20 novembre :

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



En 2017, le Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes dépeignait « une géographie de la cour de récréation très sexuée », avec des garçons omniprésents. Le travail sur l'égalité filles-garçons dans les cours de récré bénéficie en premier lieu aux filles mais, au-delà, à tous les enfants qui aimeraient jouer aux billes ou lire...

Plusieurs études montrent que les garçons dominent l'espace physique dans la cour de récréation, reléguant les filles aux contours et à certains recoins



Vous avez déjà observé la cour de récréation de votre école pour identifier et mesurer l'espace utilisé par les filles et celui par les garçons

Vous avez engagé une réflexion en conseil d'école sur cette question

Vous avez associé vos élèves à un projet en la matière :

VOTRE ÉCOLE AVANCE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



<https://matilda.education/course/view.php?id=109>

Chaque année, de nombreux concours permettent d'engager une classe ou une école dans un projet sur l'égalité filles garçons :

- ◇ Concours Zéro cliché
- ◇ Les Olympes de la Parole
- ◇ Buzzons contre le sexisme
- ◇ Non au harcèlement
- ◇ ...

Vous participez à l'un de ces concours :

**VOTRE ÉCOLE AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

<https://eduscol.education.fr/3523/concours-sur-l-egalite-filles-garcons>

<https://www.clemi.fr/fr/zero-cliche.html>

<https://www.education.gouv.fr/les-olympes-de-la-parole-8378>

<https://matilda.education/mod/page/view.php?id=641>

<https://www.education.gouv.fr/prix-non-au-harcelement-12137>